



Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 juin 2010

Le Cdg59 au rendez-vous de la dématérialisation

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord signera **vendredi 11 juin** une convention partenariale avec la préfecture du Nord et l'association des maires du Nord, afin de favoriser le développement de la dématérialisation et d'accompagner les collectivités du département dans ce processus.

Aujourd'hui, pour les collectivités territoriales et les établissements publics, l'heure est à la **dématérialisation des procédures, des échanges et à la télétransmission à la préfecture des actes soumis au contrôle de légalité.**

Conscient de l'importance des enjeux majeurs : développement durable, gestion optimisée des dépenses publiques, simplification des procédures administratives..., **le Cdg59 se mobilise pour proposer aux collectivités du département une réelle dynamique de dématérialisation.** Notre département étant composé de nombreuses communes de petite taille, la mutualisation des moyens est nécessaire pour réaliser des économies d'échelle tout en assurant la qualité de service rendu aux usagers.

A cet effet, afin de renforcer l'action de notre établissement, **Marc Montuelle, président du Cdg59, signera une convention partenariale avec Jean-Michel Bérard, Préfet de la région Nord-Pas de Calais et Patrick Masclet, président de l'association des maires du Nord lors du prochain conseil d'administration du Cdg59 qui aura lieu**

vendredi 11 juin 2010 à 11h

au Centre de concours et d'examens du Hellu,

salle Raymond Vaillant.

(Z.I. du Hellu, 1, rue Paul Langevin, 59260 Lezennes.)

Contacts presse :

Hada Raith
Directrice de la communication
03 59 56 88 50
raith.h@cdg59.fr

Eléonore Papeghin
Chargée de communication
03 59 56 88 51
papeghin.e@cdg59.fr

www.cdg59.fr